

Formation  
2012

*Les études de l'INRS et de l'ANACT concluent à une dégradation de la santé au sein des établissements. Au delà de ce constat, les TMS représentent en France la première cause de maladie professionnelle. Les dysfonctionnements consécutifs à cette dégradation de la santé engendrent des coûts financiers élevés pour les établissements. C'est pour ces raisons que la formation et l'éducation aux gestes et postures économiques et sécurisés demeurent une priorité d'une démarche thérapeutique préventive en milieu professionnel. Ces mêmes raisons doivent inciter le salarié à acquérir outils et connaissances pour reprendre en main sa propre santé sur son lieu de travail afin de s'inscrire volontairement et efficacement dans une stratégie de prévention.*

**Durée :** 1 jour(s)

**Tarif :** 400,00 € HT / personne

**Tarif Intra :** Nous contacter

## PUBLIC

Tout salarié, quel que soit son environnement et sa fonction

## OBJECTIFS

comprendre les mécanismes de survenue des troubles musculo squelettiques  
faciliter la mise en place de stratégie de prévention par les établissements  
construire un référentiel commun de connaissances et une stratégie d'actions

## FORMATEUR(S)

**Sylvain FRANCHOT**

expert corps physiologie santé  
osthéo-pathe DO, préparateur physique,  
kinésithérapeute DE

## METHODE ET CONTENU PEDAGOGIQUE

### Apports théoriques

- comprendre les processus physiques
- bases d'anatomie et de biomécanique humaine
- base clinique et physio-pathologie
- mode d'apparition des TMS
- conséquences

### Apport pratique

- analyse ergonomique des postes
- analyse des postures et gestes propres au poste
- apprentissage de la manutention d'objets et de personnes
- analyse, co-analyse et observation des stagiaires entre eux

### Etablissement d'un PSP (projet Santé sur poste)

- analyse du matériel et des dispositions nécessaires à la pérennisation du PSP
- élaboration avec les responsables et dirigeants de l'établissement d'une organisation temporelle et matérielle pour la bonne mise en oeuvre du PSP de chaque salarié

### Validation d'apports

### Méthode pédagogique

conférence, débat, démonstration, mise en situation, concertation, conseil, orientation

### Evaluation à 3 mois

Proposition de contre visite à J20 et à J40, afin d'ancrer les habitudes gestuelles et posturales en profondeur pour une politique de santé au travail durable, d'évoquer les nouveaux problèmes apparus lors de la mise en place du PSP, révision pratique des gestes et postures

**A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité d'améliorer notablement leurs postures physiques, afin de préserver leur capital santé.**

## SESSIONS

Paris

25 nov. 11